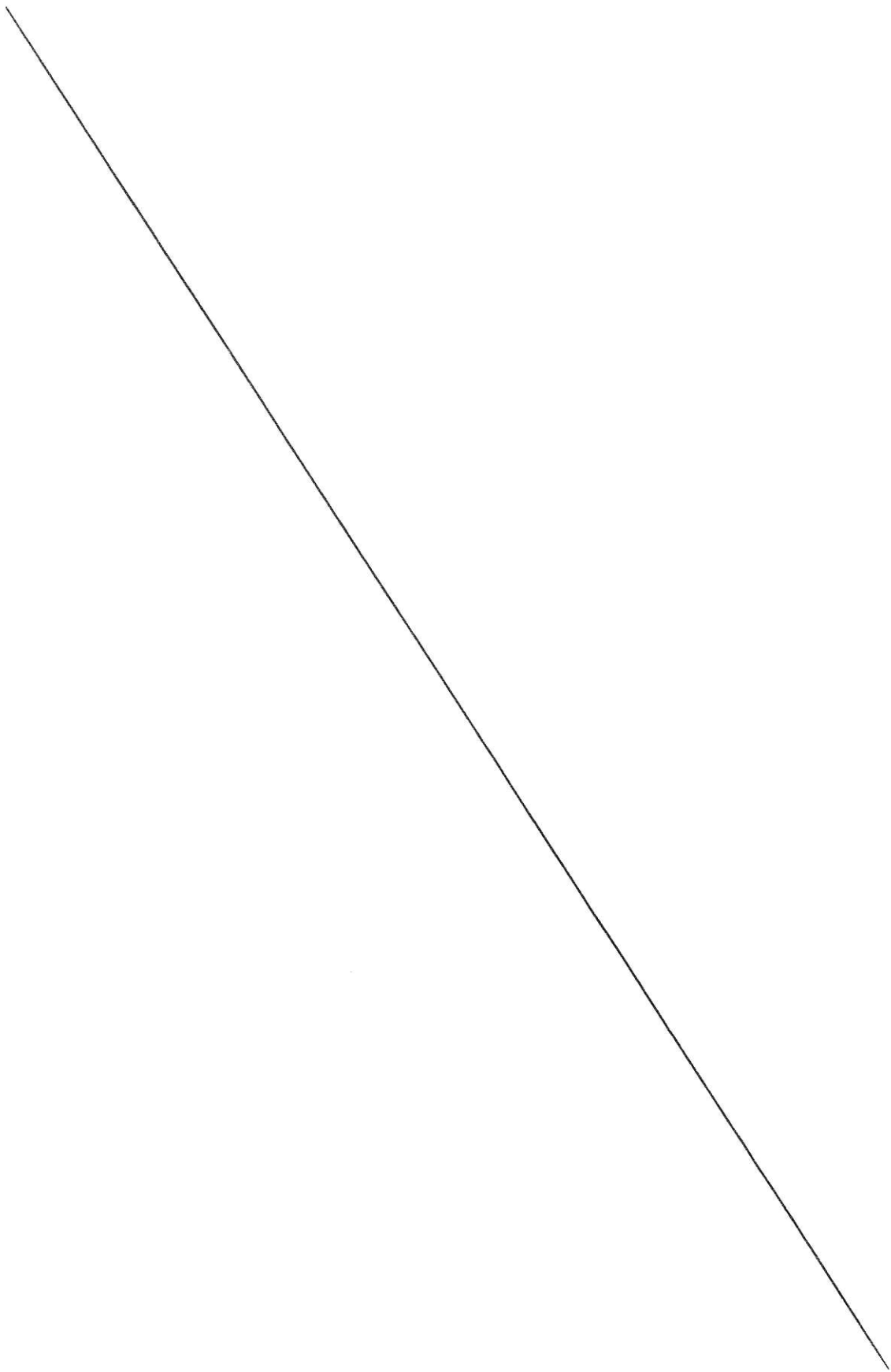


République française
Département SOMME
Pôle Métropolitain du Grand Amiénois

COMITÉ SYNDICAL DU POLE METROPOLITAIN DU GRAND AMIÉNOIS
Séance du 12 novembre 2019

<table border="1"> <tr> <td>Conseillers en exercice</td> <td>52</td> </tr> <tr> <td>Présents</td> <td>30</td> </tr> <tr> <td>Qui ont pris part au vote</td> <td>31</td> </tr> </table>	Conseillers en exercice	52	Présents	30	Qui ont pris part au vote	31	<p>L'an deux mille dix-neuf, le douze novembre à quinze heures, le Comité Syndical du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois, légalement convoqué, s'est réuni en salle des assemblées de l'Hôtel de ville d'AMIENS, lieu ordinaire de ses séances.</p> <p>Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis aux membres du Comité Syndical le onze octobre deux mille dix-neuf.</p>
Conseillers en exercice	52						
Présents	30						
Qui ont pris part au vote	31						
<table border="1"> <tr> <td>Vote</td> </tr> <tr> <td>UNANIMITE</td> </tr> </table>	Vote	UNANIMITE	<p>Présents : M. GEST, Mme FOURE, M. MERCUZOT, Mmes HAMADI, RODINGER, MM. HERNANDEZ, DESSEAUX, RENAUX, Mme FINET, MM. DEBART, CANDELA, Mme PINON, M. DE WITASSE-THEZY, Mme BRIAULT, MM. MAGNIER, DEFLESSELLE, Mmes MARCEL, MAILLART, WU, M. WATELAIN, Mme LEMAIRE, MM. LETESSE, FRANCOIS, VILLAIN, LEPERS, BLEYAERT, Mme DE WAZIERS, M STOTER, SIMON, GREVIN.</p> <p>Excusés, absents : MM. FRADCOURT, SAVREUX, RIFFLART, CLAISSE, Mme BOHAIN, MM. JARDE, LORIC, PETIT, DURIEUX, BEAUVARLET, LOGNON, DESFOSSES, LEFEUVRE, LENGLET, BABAUT, GERARD, SOMON, Mmes THIEBAUT, CARPENTIER, MM. DELNEF, DESTOMBES.</p> <p>Pouvoirs : M. AMARA à Mme MARCEL</p>				
Vote							
UNANIMITE							
<p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de la Somme le :</p> <p style="text-align: center;">2 0 NOV. 2019</p> <p>Et publication le :</p> <p style="text-align: center;">2 0 NOV. 2019</p>	<p>Début de la séance : 15h05 Fin de la séance : 15h27</p>						
<p>Le compte rendu analytique de la séance du 12 novembre 2019 sera affiché le 20 novembre 2019.</p>							
<p>- 15h21 : Arrivée de M. DE WITASSE-THEZY</p>							
<p>Séance présidée par : M. Alain GEST, Président du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois.</p>							



COMITÉ SYNDICAL DU POLE METROPOLITAIN DU GRAND AMIÉNOIS
Séance du 12 novembre 2019

DÉLIBÉRATION 2019/
OBJET : Installation de Madame Isabelle WU

Vu l'article L5211-6-1 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu l'article L273-10 du Code électoral ;
Suite au décès de Monsieur Pierre BOULANGER, Président de la Communauté de
Communes Avre-Luce-Noye ;
Considérant la nécessité de remplacer Monsieur BOULANGER, en tant que
représentant de la CCALN au Conseil Syndical du Pôle Métropolitain ;

Article 1 : Le Comité Syndical prend acte de l'installation de Madame Isabelle WU en
qualité de représentante de la CCALN au sein du Conseil Syndical du pôle
métropolitain.

Article 2 : Monsieur le Président du pôle métropolitain est chargé de l'exécution de la
présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Certifiée exécutoire, compte tenu de sa transmission
en préfecture en date du et de sa
publication en date du

Colette Finet

Finet

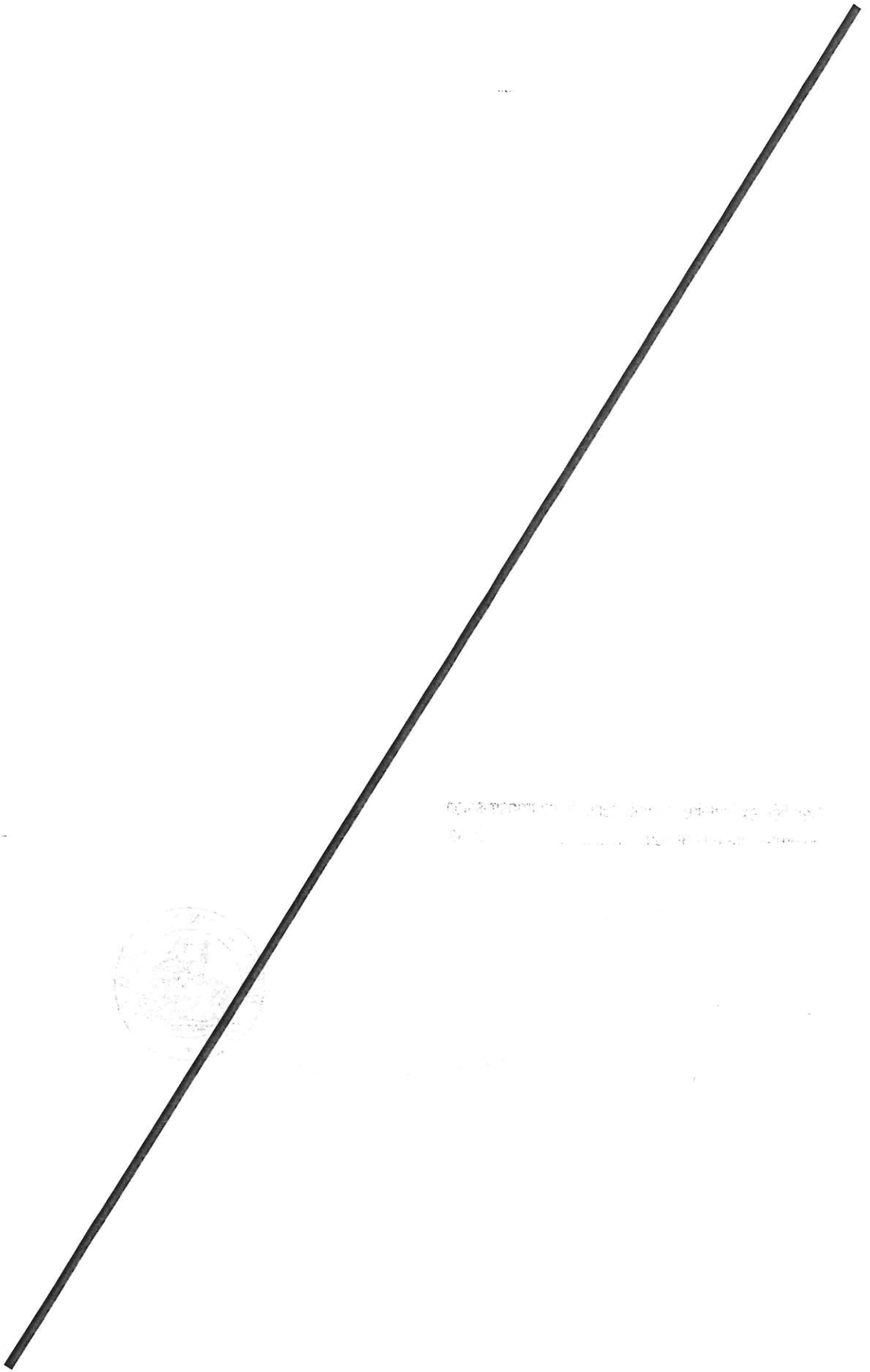
JULIEN HERNANDEZ



Le Président,
Alain GEST

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à
compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés,
faire l'objet des recours suivants :

- Recours administratif gracieux auprès des services,
- Recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif
d'AMIENS.



REPUBLIC OF SOUTH AFRICA
DEPARTMENT OF EDUCATION
OFFICE OF THE DEPUTY DIRECTOR: CURRICULUM AND EVALUATION

